

COMMUNE DE BEX
PLAN D'AFFECTATION "CENTRE"

PLANCHE 4
Plan fixant les nouvelles limites de construction

Décision de la Municipalité de soumettre le Plan à l'enquête, le		Soumis à l'enquête publique du au	
Le Syndic Le Secrétaire 		Soumis à l'enquête publique complémentaire du au	
Adopté par le Conseil Communal de le La Présidente La Secrétaire		Approuvé par le Département compétent le La Cheffe du département Entré en vigueur le	

Coordonnées cartographiques moyennes: 2.567.000 / 1.122.250 11 juillet 2025

Echelle 1 : 2'000
0 25 50 75 100m



- Légende**
- MODIFICATIONS SOUMISES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE
 - PERIMÈTRE DU PLAN D'AFFECTATION
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS**
- LIMITE DE CONSTRUCTION NOUVELLE
 - SURFACE SUR LAQUELLE LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION OU D'AGRANDISSEMENT CONFORMES AUX DISPOSITIONS DE L'ART. 80 al 2 LATC PEUVENT ÊTRE AUTORISÉS SANS CONVENTION PRÉALABLE DE PRÉCARITÉ À L'EXCLUSION DE TOUTE RECONSTRUCTION
- CONTENUS SUPPLÉMENTAIRES**
- MONUMENT D'INTÉRÊT RÉGIONAL (note*2)
 - OBJET D'INTÉRÊT LOCAL (note*3)
 - OBJET BIEN INTÈGRE (note*4)

Plan établi sur la base des données cadastrales du 10 juillet 2025
Document certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par DHB Géomètres et Ingénieurs SA, à Bex

Le
Signature: